

**DECRET N°2011- 797 DU 28 DECEMBRE 2011**

portant création du comité de trésorerie à la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères et le décret n° 2011-553 du 24 août 2011 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2007-580 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2004-098 du 1<sup>er</sup> mars 2004 portant approbation des Statuts de la Société Béninoise d'Energie Electrique (S.B.E.E.) ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est créé un comité de trésorerie dans le cadre des réformes en cours à la Société Béninoise d'Energie Electrique.

**Article 2** : Ledit comité est composé comme suit :

**Président** : Monsieur **Edouard A. OUIN-OURO**, Secrétaire Général de la Présidence de la République ;



**Vice Président** : Monsieur **Raoufou BADAROU**, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables ;

**Membres** :

Messieurs :

- **Antonin DOSSOU**, Directeur de Cabinet du Premier Ministre ;
- **Servais ADJOVI**, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances
- **Aurélien HOUESSO**, Conseiller Spécial à l'Energie du Président de la République ;
- **Mohamed BABATOUNDE GADO**, Conseiller Technique à l'Economie du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Intendant Militaire de 2<sup>ème</sup> classe, **GAINYO Cyrille Gilles**, Auditeur interne auprès de la Société Béninoise d'Energie Electrique et la Société Nationale des Eaux du Bénin.

**Article 3** : Le Comité de trésorerie a la responsabilité de surveiller le portefeuille à long terme, les placements de trésorerie et la structure du passif de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau, et de faire des recommandations à la Direction Générale en cette matière. Plus particulièrement, le Comité de trésorerie exerce les attributions énoncées ci-après :

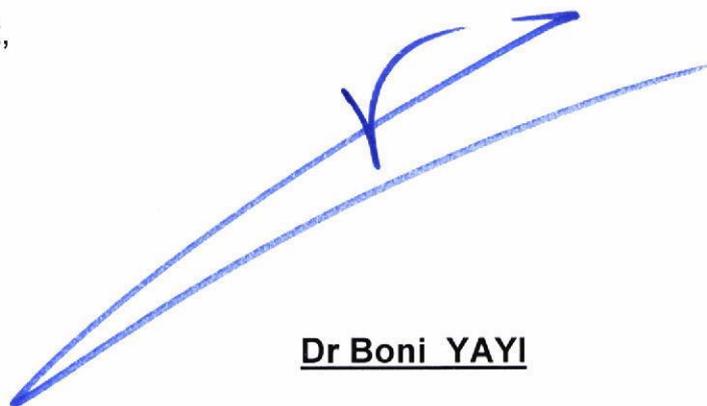
- assister la Direction Générale à assurer une gestion optimale de la trésorerie de la Société;
- définir des objectifs financiers et des orientations à atteindre dans le cadre de l'exécution du budget de la Société et la gestion de la trésorerie;
- élaborer un plan annuel des engagements de la société;
- examiner et arrêter les plans annuels, trimestriels et mensuels de trésorerie et assurer leur suivi ;
- apprécier la pertinence des transactions financières de la Société et surveiller la structure de l'actif et du passif.

**Article 3** : Le comité peut faire appel à toute personne dont il juge les compétences nécessaires pour l'accomplissement de sa mission.

**Article 4** : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 décembre 2011

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Dr Boni YAYI**

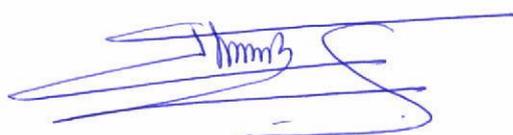
Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action  
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,  
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



**Pascal Irénée KOUPAKI**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,

Le Ministre de l'Energie, des  
Recherches Pétrolières et Minières,  
de l'Eau et du Développement des  
Energies Renouvelables



**Alayi Adidjatou MATHYS**



**Jonas GBIAN**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM/CCAGEPPPPDDS 4 MEF 4 MERPMEDER 4 AUTRES  
MINISTERES 23 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3  
UAC- ENAM - FADESP 3- UNIPAR - FDSP 2 INTERESSES 06 JO 1.-

